

CARNET

X^{ME} SALON D'INFRASTRUCTURE

Le Salon de l'infrastructure se tiendra du 23 au 25 octobre à Varsovie, sous le patronage du Ministre du Transport, Slawomir NOWAK. L'événement rassemblera les acteurs publics et privés du secteur routier et ferroviaire. Les discussions s'articuleront autour des technologies et des matériaux de construction dans les secteurs concernés.

[Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

FORUM TECHNOLOGIQUE - BIOMASSE

Du 25 au 27 octobre, un forum technologique sur la biomasse aura lieu sous le patronage du Ministre de l'Economie. L'événement réunira des acteurs clés à savoir PGE, Dalkia, GDF Suez afin de discuter des questions liées à la cogénération de la biomasse.

[Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DU GAZ

Un workshop sur la libéralisation du marché du gaz aura lieu du 17 au 18 octobre à Varsovie. Les experts du marché gazier échangeront leurs points de vue sur les questions liées à la libéralisation du marché du gaz en Pologne et son effet sur le prix du gaz.

[Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

INFOS PAYS

PIB : €374,5 milliards (2009)

Population : 38 130 302 habitants

Superficie : 312 685 km²

Capitale : Varsovie

La Pologne, avec un accès à la Mer Baltique, a une position stratégique en Europe centrale et orientale, ce qui en fait un véritable carrefour où se croisent les réseaux de communication.



ACTUALITÉ INSTITUTIONNELLE ET LÉGISLATIVE

RÉVISION DE LA LOI TVA

Le Comité Permanent du Conseil des Ministres a adopté le 20 septembre le projet de loi révisant la loi sur la TVA. Le projet introduit un concept de facture simplifiée pour les montants ne dépassant pas 450PLN. Il prévoit aussi quelques modifications des taux de TVA sur différents groupes de produits, notamment les produits à base de café ou de thé, les services postaux ou les cadeaux d'affaires.

LIBÉRALISATION DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Le projet du « paquet sur la libéralisation des professions réglementées » a été adopté par le Conseil des Ministres le 25 septembre. Environ 380 professions sont toujours réglementées en Pologne. Celui-ci prévoit la libéralisation d'une 50aine de professions, en particulier des avocats, des notaires, des bibliothécaires, des chauffeurs de taxi, des agents immobiliers, etc. Cette libéralisation permettra d'ouvrir ces professions à la concurrence en baissant le prix des services prestés. Cette démarche s'inscrit aussi dans la stratégie de lutte contre le chômage, en particulier pour les jeunes.

PROJET DE LOI SUR LE TRANSPORT ROUTIER

Le 25 septembre, le Conseil des Ministres a adopté le projet de loi sur le transport routier qui a pour objectif de transposer en droit national le « paquet routier » composé de 3 règlements du Parlement et du Conseil Européen datant du 21 octobre 2009. Le projet de loi entérine le principe d'une licence communautaire sur les modalités d'exercice de la profession, le temps de travail maximum des chauffeurs de car (pas plus de 48h par semaine, avec une prolongation éventuelle jusqu'à 60h sous certaines conditions) et les contrôles des entreprises de transport.

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

FERME PHOTOVOLTAÏQUE EN POLOGNE

Skybasesolar, un installateur de panneaux solaires allemand, a annoncé en septembre son intention d'entreprendre plusieurs projets photovoltaïques, de 335MW en Europe Centrale et de l'Est, de 255MW en Roumanie et de 80MW en Pologne. Skybasesolar est spécialisé dans la construction et l'exploitation d'installations photovoltaïques. Les panneaux solaires seront fournis par son partenaire chinois, Chaori Solar. Les deux entreprises opèrent actuellement des projets photovoltaïques commun en Chine (150 MW).

CONTRAT FERROVIAIRE ENTRE PESA ET DEUTSCHE BAHN

Le constructeur ferroviaire polonais PESA a signé le 19 septembre un contrat avec Deutsche Bahn, évalué à 1,2 milliard d'euros pour la livraison d'environ 470 trains (120 trains Link à 120 km/h et 350 trains Link à 140 km/h). La livraison interviendra d'ici 2018 avec possibilité de prolongation de 2 ans. En décrochant cet appel d'offre, PESA démontre sa compétitivité face à des acteurs importants du secteur ferroviaire comme Alstom ou Stadler. Ce contrat devrait faciliter son l'expansion à l'étranger, notamment au Brésil ou encore au Chili.

EDF ENERGIES NOUVELLES ENTRE SUR LE MARCHÉ ÉOLIEN POLONAIS

EDF Energies nouvelles a annoncé l'acquisition de deux entreprises polonaises opérant sur le marché de l'éolien, Starke Wind et Linowo. Le rachat de Starke Wind, une société de développement de parcs éoliens, permettra à EDF de lancer dès 2013 deux projets de 58 MW et 28 MW. Linowo, pour sa part, construit actuellement un parc éolien de 48MW qui devrait être opérationnel fin 2012. Ces deux acquisitions s'inscrivent dans la stratégie d'EDF de renforcer sa position sur le marché éolien en Pologne.

ACTUALITÉ DIPLOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

VISITE DU MINISTRE DU TRANSPORT EN ESPAGNE

Lors de sa visite en Espagne, du 18 au 19 septembre, le Ministre du Transport, Slawomir NOWAK, a rencontré son homologue espagnol, Ana María PASTOR JULIAN, afin de signer une lettre d'intention dans le but de conclure un accord intergouvernemental dans le domaine de l'infrastructure et des transports. Les Ministres ont discuté des actions à entreprendre en matière de coopération routière et ferroviaire ainsi que des questions liées aux autoroutes de la mer.

RENCONTRE POLONO-CHINOISE

Le 19 septembre, le Ministre de l'Economie, Waldemar PAWLAK, a rencontré Han YUQUN, Vice-président de la Commission des finances et de l'Economie au sein du Parlement chinois, dans l'optique de renforcer la coopération économique entre les deux pays. Ce sujet avait déjà été abordé lors de la visite officielle du Vice Premier-ministre chinois, Chin WANG QISHAN, en mai dernier. La Chine a déclaré son intention de doubler le volume des échanges commerciaux avec la Pologne ainsi que d'équilibrer la balance commerciale (déficitaire du côté polonais).

UNE POLONAISE À LA TÊTE DU CERN

Le Professeur Agnieszka ZALEWSKA a été élue le 20 septembre 2012 à la Présidence du Conseil du CERN. Elle succédera au français Michel SPIRO. Elle est la première présidente du Conseil en provenance d'Europe Centrale et de l'Est. Agnieszka ZALEWSKA, Professeure à l'Institut de Physique des Hautes Energies de l'Académie Polonaise des Sciences à Cracovie, coopère avec le CERN depuis de nombreuses années. Elle prendra ses fonctions à partir de 1er janvier 2013.